

PRISON

Une guitare et un crayon...
**L'art de
se reconstruire
en prison**

Entrer en prison, non pour purger une peine, mais pour ouvrir les portes de l'imaginaire et de la création... C'est ce que fait Marc Vermeulen, avec sa guitare et ses carnets à dessin. Pour les détenus, c'est bien plus qu'un moment d'évasion : un pas dans la reconstruction de soi et une chance pour « l'après ».

Avec le soutien de



Malgré les articles de presse qui décrivent de temps en temps les conditions insalubres et infrahumaines dans lesquelles vivent la plupart des détenus dans notre royaume, le stéréotype de la prison quatre étoiles où l'on est entretenu sans lever le petit doigt à la peau dure. Et quand l'information arrive à bon port, certains sont tentés de rétorquer « Ils n'ont que ce qu'ils méritent, ils ne vont quand même pas se montrer exigeants ».

Nous l'avons souligné dans d'autres analyses : d'une part, nos prisons sont, pour la plupart, loin, très loin d'être confortables. A trois dans 9m², pour toilette un seau isolé par une simple tenture, des sanitaires vétustes... D'autre part, la prison, l'enfermement, c'est la sanction. Il ne peut y en avoir d'autre – comme des conditions de vie indignes -, sous peine de franchir le seuil de l'arbitraire et de la barbarie.

Au quotidien, que se passe-t-il dans ce monde hors du monde ? De la violence, du trafic de drogue, du désespoir, des suicides. Les médias en parlent, de temps en temps.

Mais encore ? Théoriquement, le personnel doit œuvrer à préparer la réinsertion future du détenu.

PRÉPARATION À LA RÉINSERTION : UN VŒU PIEUX ?

« L'exécution de la peine privative de liberté est axée sur la réparation du tort causé aux victimes par l'infraction, sur la réhabilitation du condamné et sur la préparation, de manière personnalisée, de sa réinsertion dans la société libre » (Art. 9, § 2 de la Loi Dupont, 2005).

Cette description de l'objectif de l'incarcération, coulée dans une loi en 2005, résonne malheureusement comme un vœu pieux. Dans la réalité, la préparation de la réinsertion est loin d'être systématique.

Manque chronique de personnel, conditions de vie indignes... les obstacles à un séjour en prison vraiment restructurant et réparateur semblent insurmontables, tant manque la volonté politique de s'emparer sérieusement de cette question électoralement peu rentable.

Pourtant, ce qui se passe derrière les barreaux nous concerne tous. Car la porte d'entrée sera un jour la porte de sortie. Selon qu'ils auront ou non trouvé durant leur séjour carcéral les moyens de se reconstruire, de se former, d'élaborer un nouveau projet, les détenus tomberont ou non dans la récurrence (aujourd'hui, quatre ex-détenus sur dix récidivent plus ou moins rapidement).

Lorsqu'il recouvre la liberté, le détenu¹ est livré à lui-même : il lui faut trouver un logement, un emploi, un réseau social, tout cela avec au pied son passé comme un boulet qui ne le quittera pas. Se loger et trouver un emploi sont déjà des défis pour le commun des mortels ; que dire pour quelqu'un qui sort de prison ?

La sortie de prison, à vrai dire, peut s'avérer « très pénible », aux dires de Marc Sluse, ancien détenu, « *parce qu'on n'y est pas préparé, sauf ceux qui ont une famille. Parmi ceux qui sortent de prison, il y en a peut-être deux sur dix qu'on attend.* »

Cela ne veut pas dire que rien ne se fait en prison pour favoriser la réinsertion : diverses associations travaillent avec les détenus, leur proposant des formations. Il peut s'agir de remises à niveau en français et math, bien utiles quand on sait que 30% des détenus soit sont analphabètes, soit n'ont pas dépassé la 6^e primaire² ; il peut s'agir aussi de formations professionnelles, qui donneront au détenu plus de chances de trouver un emploi après sa remise en liberté. Les détenus ont aussi la possibilité de rencontrer des aumôniers ou des accompagnateurs spirituels, orientés vers la reconstruction personnelle, l'écoute, le dialogue.

UNE GUITARE ET UN CRAYON

Dans cette perspective de reconstruction de soi, l'expression artistique peut jouer un rôle important.

Le rôle de la création artistique dans la reconstruction et la réinsertion des détenus est aujourd'hui largement reconnu. Cette évidence n'en est une que depuis... le début des années 80 quand, en France, des contacts entre le Ministère de la Justice et celui de la Culture s'établissent dans la perspective de faire une place à l'art en prison.

Marc Vermeulen est graphiste de formation et, à l'occasion d'un tournant dans sa vie professionnelle, il s'est notamment lancé dans l'animation d'ateliers artistiques en prison. Le choix de travailler dans ce milieu si particulier s'explique peut-être par les contacts qu'il a eus, enfant, avec d'anciens détenus. Dans le cadre de son métier, son père employait en effet des personnes ayant séjourné en prison. De la prison elle-même, il n'avait aucune connaissance concrète, mais

¹ Les détenus sont en grande majorité – pour 95% - des hommes.

² Enquête sur la provenance sociale et le niveau scolaire des détenu(e)s en Belgique, FAFEP (Fédération des associations de formation et d'éducation permanente en prison), octobre 2001.

n'arrivait pas à établir un lien entre le souvenir de ces personnes rencontrées dans son enfance et les clichés sur les prisons véhiculés par les médias.

La première entrée en prison produit sur lui la forte impression d'une coupure insoutenable. Il découvre un monde inconnu, un dépouillement immense, une forme de précarité inconnue jusqu'alors. Un habitat où l'intimité n'existe plus, où les rapports humains sont intenses, dans un sens comme dans l'autre. L'accueil de l'homme à la guitare est chaleureux, et la musique a vite fait de poser l'ambiance au début de l'atelier.

Dans ce monde hors du monde, Marc Vermeulen vient donc proposer « une bulle artistique », un atelier d'expression à travers la guitare et le dessin. Par rapport aux autres formations, motivées par leur utilité concrète (un diplôme, un emploi à la sortie), l'atelier artistique travaille plus sur l'intériorité – et son expression –, le plaisir d'être avec d'autres, de créer... Quand on vit dans de telles conditions – privation de liberté, promiscuité, perte de contrôle de sa vie – rêver et exprimer ce rêve dans un dessin ou un morceau de guitare, c'est une bulle d'oxygène, un outil important de reconstruction de soi.

VITALE CRÉATION

Pour Caroline Legendre, « la création, nécessité existentielle, fondamentale et structurante pour l'être humain, le serait de façon d'autant plus cruciale et vitale dans l'espace-temps carcéral marqué par la rupture, la séparation, le manque, la perte, l'absence »³.

En créant, la personne détenue prend conscience qu'elle n'est pas que le délit qu'elle a commis. Elle se découvre des capacités, des compétences, des talents qui lui révèlent d'autres facettes d'elle-même modifient l'image qu'elles a d'elle-même, qui lui ouvrent d'autres possibles, un autre avenir.

Pourquoi associer deux moyens d'expression si différents ? « Associer deux sens est plus stimulant pour l'imagination et procure un bien-être particulier. Faites l'expérience de dessiner avec le son d'un instrument acoustique à proximité, même répétitivement, vous verrez... Et puis certains participants profitent des deux approches. Ceux qui en profitent vraiment ont accès tôt ou tard à leur langage poétique, et cela contribue à enrichir leur vie intérieure. D'autre part, sur le plan pratique, il devient possible de réaliser des images

³ Caroline Legendre, in *Création et prison*, Les Editions de l'Atelier/ Editions ouvrières, Paris, 1994, p. 23

accompagnant des chansons. La source des deux disciplines reste pareille : la rencontre, l'amitié parfois. »

Car, bien entendu, ce n'est pas la dimension technique du dessin ou de la guitare qui prime dans ces ateliers. La dimension personnelle est importante, on l'a dit. Mais l'aspect relationnel s'y imbrique et c'est tout aussi positif : s'exprimer par le dessin ou la musique, puis soumettre aux regards extérieurs ce que l'on a conçu, cela renforce l'acceptation de soi et donne envie de réaliser un projet.

« Discuter autour d'une chanson ou d'un dessin, cela apaise, ne fût-ce que parce que cela change des quelques conversations habituelles qu'on peut avoir en prison. Certains, qui ne s'apprécient pas mutuellement, peuvent finalement chanter ensemble », constate Marc Vermeulen. Quand les participants sont peu nombreux, le climat est propice au dialogue, à l'expression de ce que l'on ressent... même si c'est parfois avec véhémence.

BÉNÉFICES POUR TOUS

Les résultats positifs de ces bulles graphiques et musicales dans l'univers carcéral ne se sont pas fait attendre : l'un des participants s'est découvert une envie d'être artiste lors de son retour dans son pays ; il s'étonnait lui-même de ce qu'il faisait. Un autre s'est mis à écrire chanson sur chanson : un vrai auteur-compositeur-interprète s'est révélé. « On peut dire que chaque participant, même plus ou moins régulier, s'est découvert ou a développé ses capacités artistiques, quand ce n'est pas la capacité d'écoute portée aux autres », se réjouit l'animateur.

Et là où l'intérêt et le développement personnels des détenus rejoignent les préoccupations des autorités pénitentiaires et de la société, c'est quand un détenu découvre que l'accès à son « moulin à images », à son univers d'imagination et de création peut remplacer certaines substances qui y mènent de façon artificielle et nocive...

On le voit : la création artistique est un maillon important de la reconstruction personnelle du détenu et donc de sa réinsertion future. Maillon parce que la formation qualifiante et l'accompagnement spirituel en sont complémentaires. Les relations entre les différents intervenants en milieu carcéral sont du reste, selon Marc Vermeulen, très riches, eux qui partagent une même familiarité avec le monde carcéral.

Ces expériences d'art en prison le montrent une nouvelle fois, si besoin en est : la création est une dimension essentielle de l'humanité. Ouvrir une personne détenue à cette dimension, c'est augmenter ses chances de créer au lieu de casser, de construire un nouveau projet plutôt que de répéter les errements de son passé.

Isabelle Franck

Avec Marc Vermeulen

6

Disponible sur www.vivre-ensemble.be

Contact : info@vivre-ensemble.be

02 227 66 80



Avec le soutien de la



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES